

Étang d'Arnex, Sentier du Patrimoine, Cascade du Dard et Tine de Conflens

La région entre La Sarraz et Croy regorge de possibilités de randonnée. Ce parcours combine quatre itinéraires distincts en une seule boucle de près de 24 km, offrant une expérience riche et variée : il commence par la visite de l'étang d'Arnex, en passant par les spectaculaires falaises de Saint-Loup, puis suit le Sentier du Patrimoine de Croy, inclut un détour par la cascade du Dard, et s'achève par une virée à la Tine de Conflens.



Détails du parcours

Point de départ : La Sarraz (466 m).

Accessible en transports publics : Oui.

Point culminant : Bellaires (711m).

Dénivelé : montée et descente 675 m chacune.

Distance : 23.5 km.

Temps de marche : 6¼h.

- ⌚ La Sarraz – Sait-Loup ½h.
- ⌚ Sait-Loup – Falaises de Saint-Loup ½h.
- ⌚ Falaises de Saint-Loup – Étang d'Arnex ½h.
- ⌚ Étang d'Arnex – Carrière du Chanay 1h.
- ⌚ Carrière du Chanay – La Tufière ½h.
- ⌚ La Tufière – Cascade du Dard ½h.

⌚ Cascade du Dard – Croy ¼h.

⌚ Croy – Gottettes ½h.

⌚ Gottettes – Fours à Chaux ½h.

⌚ Fours à Chaux – Ferreyres ½h.

⌚ Ferreyres – Tine de Conflens ½h.

⌚ Tine de Conflens – La Sarraz ½h.

Durée : 1 jour.

Difficulté : T2- [CAS12].

Matériel : Matériel de randonnée pédestre estivale.

Date : 27 avril 2024.

Références : [Feu], [Comc], [Baz15], [Mora], [Mord], [Morb], [Morc], [Mor11], [Ans21], [Coma], [Comb] et [Sut09].

Accès

Accès en voiture

Emprunter l'autoroute A9 jusqu'à la sortie Cheseaux. Continuer ensuite en direction de Cossonay, puis vers La Sarraz. Un parking gratuit est disponible à côté de terrain de football. L'entrée du parking se trouve vers le croisement de Route de Cossonay avec Route de Dizy.

Accès en transports publics

Le village de La Sarraz est régulièrement desservi par des trains sur la ligne Lausanne – Vallorbe.

Consulter l'horaire en ligne des CFF pour trouver la meilleure correspondance.

Introduction

Face à la météo capricieuse d'avril, qui a apporté des chutes de neige inattendues même à des altitudes relativement basses, j'ai opté pour une randonnée en plaine, au départ de La Sarraz. Le parcours combine quatre itinéraires distincts en une seule boucle de près de 24 km.

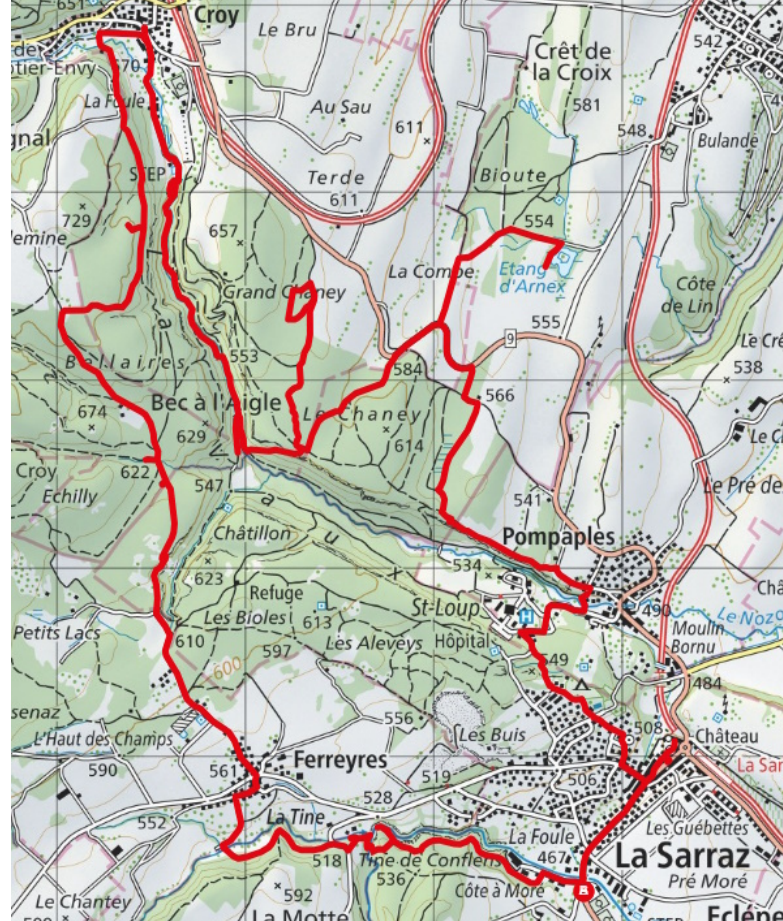
J'ai commencé pour visiter l'étang d'Arnex, en passant par les spectaculaires falaises de Saint-Loup. J'ai ensuite suivi le sentier du patrimoine de Croy, riche en vestiges historiques, avec un détour par la cascade du Dard. Pour conclure cette journée en beauté, j'ai admiré la Tine de Conflens.

Un peu d'histoire de La Sarraz

En 1049, Adalbert de Grandson, souhaitant étendre l'influence de sa famille au pied du Jura, a entrepris la construction d'une tour fortifiée. Cette tour, érigée sur un rocher stratégique, dominait un passage clé emprunté par les armées, les commerçants et les pèlerins en route de la France vers l'Italie.



La Chapelle Saint-Antoine.



Carte nationale (source swisstopo).

Des colons s'installèrent autour de la tour, donnant naissance au bourg de La Sarraz. Ce toponyme provient du participe passé patois « serrata », qui signifie « vallée ou passage resserré, fermé, éventuellement fortifié ». Initialement, le nom du village s'écrivait sans « z », ce dernier n'ayant été ajouté que plus tard.

De nombreuses traces du passé de La Sarraz subsistent encore aujourd'hui, et il aurait été regrettable de ne pas en profiter avant de commencer la randonnée.

La Chapelle Saint-Antoine

Depuis la gare, suivre les panneaux du tourisme pédestre qui longent l'Avenue de la Gare (en direction St-Loup) d'abord, puis la Grand-Rue jusqu'à atteindre la fontaine sur Place du Temple (P. 496). Depuis le parking à proximité du terrain de football, prendre la Rue du Chêne (qui devient ensuite Grand-Rue) jusqu'à rejoindre le même point.

Sur la Place du Temple s'élève la Chapelle Saint-Antoine, dite du Jaquemart, qui est aujourd'hui un temple protestant. Fondée par François Ier de La Sarraz, elle a été construite par son fils

Aymon III et son épouse Marguerite de Duin entre 1360 et 1372. Avant sa construction, le bourg ne possédait pas d'église et la population devait se rendre à Orny pour les célébrations liturgiques.

À la fin du XIV^e siècle, un cénotaphe, c'est-à-dire un tombeau vide, fut érigé en l'honneur de François I^{er} de La Sarra. Par la suite, la chapelle devint également édifice funéraire des seigneurs de La Sarra, servant ainsi de nécropole à cette famille, en remplacement de l'église des Prémontrés de l'Abbaye du Lac de Joux.

Après la conquête du Pays de Vaud par les Bernois, la chapelle fut désaffectée et transformée : divisée en deux par un plancher, et son cénotaphe fut partiellement muré. L'édifice a servi alors de dépôt d'armes, mais également comme de cave et de grenier. Elle a néanmoins conservé sa fonction de nécropole familiale pour les Gingins-La Sarra. En 1897, l'édifice fut cédé à la commune de La Sarraz qui en reste propriétaire à ce jour.

N'étant pas particulièrement attiré par les lieux de culte, je n'ai pas visité l'intérieur.

Le Pilori de La Sarraz

Face au temple s'érige le dernier pilori de Suisse romande. Ce monument, autrefois théâtre de supplices, exposait publiquement les malfaiteurs, les faussaires, les falsificateurs (de vin, huile, beurre) et les femmes adultères au regard du peuple.

Symbole d'une époque révolue, ce pilori témoigne d'une justice publique à la fois brutale et humiliante. Les condamnés, livrés aux regards et aux quolibets de la foule, étaient également cibles de jets de projectiles en guise de punition.



Le Pilori.



Le Château de La Sarraz.

En Suisse, cette pratique datant du XVI^e siècle disparut progressivement au début du XIX^e siècle, laissant place à des peines plus humaines.

Le Château de La Sarraz

Une courte montée conduit au sommet de l'éperon rocheux où se dresse le château de La Sarraz. Ce lieu, ouvert au public, héberge aujourd'hui les précieuses collections de meubles et tableaux accumulés par les barons de La Sarraz au fil des générations.

Je me suis contenté de quelques photographies extérieures du château, la visite de l'exposition ne figurant pas à mon programme.

De La Sarraz à Pompaples par Saint-Loup

La visite culturelle de La Sarraz touchait à sa fin. Depuis le château, j'ai emprunté le sentier pédestre en direction de St-Loup. Après avoir traversé le Pont de la Tannerie, qui surplombe une petite zone industrielle, j'ai bifurqué à droite et serpenté à travers des ruelles jusqu'à la piscine, située sur les hauteurs du village.

Le chemin s'enfonce ensuite dans une buisson charmante, où certains arbres paraissaient habités par des esprits et où le soleil créait de magnifiques jeux de lumière à travers les feuilles.

Le chemin débouche sur une route asphaltée qu'on suit jusqu'au croisement près de l'hôpital de Saint-Loup. Il faut ensuite laisser le sentier pédestre à gauche (qui continue en direction de Croy) et emprunter la route asphaltée à droite en légère descente.

J'ai longé cette route sur environ 500 mètres, jusqu'aux premières maisons de Pompaples, village surnommé « *Le Milieu du Monde* ». En effet, les eaux du Nozon se partagent au Moulin Bornu (situé entre Pompaples et La Sarraz) pour s'élancer dans deux directions opposées : vers le sud en direction du Léman, du Rhône et de la mer Méditerranée ; et vers le nord, en direction du Lac de Neuchâtel, du Rhin et de la mer du Nord.

À l'entrée du village, j'ai tourné à gauche et franchi le Nozon par un ancien pont de pierre. À la fin de la route asphaltée, j'ai emprunté le Chemin de la Vaux à droite, une série de marches qui conduisent à l'extrémité orientale d'un cimetière, réservé aux Diaconesses de Saint-Loup.

Les Falaises de Saint-Loup

Continuer vers l'ouest le long de la Rue du Four, en longeant le cimetière, puis, environ 200 mètres plus loin, tourner à gauche. Une courte montée en forêt mène en haut des falaises de Saint-Loup, un site réputé pour ses voies d'escalade particulièrement difficiles, qui attire les grimpeurs et grimpeuses suisses et étrangers.

Plusieurs sentes permettent d'atteindre le bord des falaises et de savourer des vues spectaculaires sur le hameau de Saint-Loup et, au loin, les Alpes de la Haute-Savoie.

Après une clairière, le chemin passe à nouveau en sous-bois. Ces falaises de calcaire sont parsemées de cavités, dont l'une est accessible aux randonneurs et randonneuses. Depuis le chemin principal, un sentier escarpé, sécurisé par des cordes, mène sous une arche naturelle. À droite, une étroite ouverture dans le rocher offre un accès à la cavité. Malheureusement, l'endroit a été dégradé par des personnes inconsidérées qui ont peint des graffitis sur les parois et laissé des déchets.

Après la visite, vous pouvez retourner sur le chemin principal par le même itinéraire, ou en



Dans la forêt entre La Sarraz et Saint-Loup.



L'Arche de Saint-Loup.

suivant un sentier légèrement escarpé sur une étroite terrasse de la falaise pour rejoindre le chemin principal quelques centaines de mètres plus loin.

De l'Arche de Saint-Loup à l'Étang d'Arnex

J'ai suivi le sentier principal jusqu'à une bifurcation, situé environ 60 à 70 mètres au sud-est de P. 588. Emprunter le sentier qui part vers le nord. Le calme était absolu, rythmé uniquement par le chant des oiseaux. Ce fut un vrai moment de bonheur !

J'ai continué vers le nord jusqu'à rejoindre la route principale reliant Pomaples et Bretonnières. J'ai poursuivi à gauche le long de cette route, un court tronçon particulièrement désagréable à cause de la circulation automobile et de l'absence de trottoir. J'ai alterné entre les deux côtés de la route pour trouver le chemin le plus sûr.

Environ 350 mètres plus loin, j'ai bifurqué à droite sur un chemin forestier interdit à la circulation. Là, j'ai pu à nouveau profiter du chant des oiseaux et du tintement des cloches des vaches pâturant dans « *La Combe* ».

L'Étang d'Arnex

En suivant la piste carrossable qui fait un large virage à droite, on arrive à proximité de l'étang d'Arnex, dissimulé par une végétation dense. Un panneau vert signale l'entrée d'une réserve naturelle avec ses règles spécifiques : rester sur les sentiers, ne pas déranger la faune et la flore...

Je me suis engouffré dans la végétation touffue et j'ai rapidement atteint le bord de l'eau. Les vibrations de mes pas ont alerté des batraciens qui se sont hâtés de plonger dans l'eau pour se



L'Étang d'Arnex.

réfugier. Après quelques instants d'immobilité, j'ai pu observer des grenouilles et des crapauds parfaitement camouflés dans l'herbe.

Le sentier débouche ensuite sur une petite colline où quatre énormes pierres offrent un lieu idéal pour la contemplation. De cet endroit, on peut admirer une grande partie de l'étang, resté caché jusqu'à présent.

Autrefois, l'eau de l'étang alimentait plusieurs moulins de la région. Les sangsues y étaient si abondantes que des pharmaciens locaux ont signé des baux avec la commune pour en avoir l'exclusivité de la pêche !

Au début du XXe siècle, la commune a racheté l'étang afin de capter ses sources et d'alimenter le réseau d'eau du village. Par la suite, l'étang a été asséché et drainé. Cependant, les terrains marécageux se sont révélés peu propices à l'agriculture, et la commune a décidé en 1968 de planter des peupliers, lesquels ont été abattus 24 ans plus tard. Le faible profit tiré de la vente du bois a finalement conduit à la création d'une réserve naturelle de 3.5 ha et à l'aménagement d'un nouvel étang d'environ 1.5 ha.

Lors de ma visite, j'ai eu le plaisir d'observer deux cormorans séchant leurs ailes au soleil



Deux cormorans séchant leurs ailes au soleil.

ainsi que plusieurs canards et canetons jouant sur l'eau. Depuis 2015, une colonie de castors a apparemment élu domicile dans la réserve. Cet animal nocturne est cependant très difficile à apercevoir !

De l'Étang d'Arnex à la Carrière du Chanay



Un champ de colza dans « La Combe ».

Le Sentier du Patrimoine est un voyage fascinant qui retrace l'histoire de la région. Ce circuit pédestre serpente dans les forêts verdoyantes qui entourent le Nozon, dévoilant au fil des pas les vestiges d'une époque révolue.

Des pierres préhistoriques marquées de signes énigmatiques, des fours pour la transformation du minerai de fer, des fours à chaux et des carrières d'extraction de pierres peuplent ce chemin. Ces témoins du passé racontent des histoires oubliées et offrent un aperçu d'activités humaines qui ont autrefois

animé la région.

Le Sentier du Patrimoine se distingue par sa grande flexibilité. Il est possible de le débiter à l'endroit le plus convenable et de le parcourir dans le sens désiré, un aspect qui m'a été particulièrement favorable. Le premier point d'intérêt que je souhaitais explorer était la carrière du Chanay.

Depuis l'étang d'Arnex, j'ai emprunté le même itinéraire jusqu'à la route principale qui relie Pommaples à Bretonnières.

J'ai suivi cette route sur environ 300 mètres, en direction de Bretonnières, avant de bifurquer à gauche au lieu-dit de l'Épine. De là, un chemin forestier s'engage vers le sud-sud-est à travers les bois du Chanay (historiquement écrit Chanay). Ce toponyme provient de l'ancien français « *cainai* » ainsi que du bas latin « *casnata* » et signifie « *chêne* ». Il n'y a pas besoin d'être un ou une spécialiste pour deviner quel est l'arbre prédominant.



Des empreintes de bassins de fontaines.

Plutôt que de suivre la piste menant aux falaises surplombant le Nozon, puis de remonter vers le nord par le sentier pédestre, j'ai opté pour une approche plus audacieuse : traverser directement la forêt en direction ouest afin de rejoindre le chemin indiqué sur les cartes topographiques et continuer jusqu'à P. 616. Je déconseille cependant fortement cette tentative ! La végétation s'est révélée extrêmement dense, même après avoir retrouvé ledit chemin. Ce prétendu « *raccourci* » a été bien plus laborieux que prévu...



D'autres empreintes de bassins de fontaines.

le surnom de « *carrière des fontaines* ».

Sur le site, on peut observer plusieurs empreintes de ces bassins. La taille de ces œuvres variait considérablement, nécessitant entre 2 et 12 mois de travail selon leur dimension.

Un sentier, non répertorié sur les cartes topographiques, démarre derrière le panneau d'information et offre la possibilité de découvrir de près ces vestiges historiques.

De la Carrière des Fontaines à la Tufière

Le sentier se prolonge en direction sud jusqu'à rejoindre un chemin marqué sur les cartes topographiques. En tournant à gauche sur ce chemin, j'ai retrouvé le sentier balisé en lisière de forêt que j'avais emprunté à l'aller. Continuant vers le sud, j'ai rejoint les falaises. Bien que quelques petites ouvertures dans la végétation offraient de jolis panoramas, la vue n'était pas suffisamment dégagée pour capturer de belles photos.

Une descente relativement raide, pas recommandée lorsque le sol est humide, m'a conduit au bord du Nozon dans la partie basse de « *La Vaux* », un toponyme dérivant du mot français « *val* », qui signifie « *vallée étroite, espace de terre resserré entre deux coteaux* ».

Le soleil, filtrant à travers les branches des arbres encore partiellement dénudés, créait de magnifiques jeux de lumière.

En remontant le cours d'eau, une odeur agréable et familière m'a envahi les narines : celle de l'ail des ours. Malheureusement, les feuilles étaient déjà vieilles et les fleurs blanches étaient déjà écloses : il était trop tard pour les cueillir.

Peu après, j'ai atteint un croisement de sentiers pédestres. Un joli pont en bois permet de passer sur la rive droite. J'ai suivi le large chemin qui monte en pente douce en direction de St-Loup.



La Tufière.



La cascade du Dard.

Environ 200 mètres plus loin, le sentier passe devant une zone humide, connue sous le nom de tufière. C'est une source irrégulière qui comporte de nombreuses petites cascades de tuf, une roche formée par l'accumulation de fragments de calcaire. L'endroit était particulièrement enchanteur, avec l'eau qui ruisselait entre la mousse recouvrant en grande partie le sol.

De la Tufière à la Cascade du Dard

Le Sentier du Patrimoine, malgré ses nombreux attraits, présentait un défaut majeur : il ne passait pas par la Cascade du Dard. Il aurait été regrettable de ne pas aller admirer ce déferlement d'eau dans un magnifique cirque de falaises !

J'ai donc rebroussé chemin jusqu'au croisement de sentiers pédestres et remonté La Vaux en longeant le Nozon en direction de Croy.

À mesure que je m'enfonçais dans les gorges, le paysage devenait plus sauvage, les falaises se resserrant et la végétation s'épaississant. Le murmure constant du Nozon m'accompagnait, ponctué par le chant des oiseaux et le bruissement des feuilles.

Le sentier serpente le long du cours d'eau, alternant entre la rive gauche et la rive droite. Malgré les pluies récentes, le sol n'était pas excessivement boueux. Toutefois, il est important de noter qu'il peut devenir glissant en certains endroits après des pluies abondantes.

Après une promenade agréable, j'ai atteint le pied de la cascade du Dard. Le nom de ce lieu, dérivé du francique « *darodh* », signifie « *source jaillissante* » ou « *cascade* ». Ainsi, le terme « *Cascade du Dard* » est en réalité un pléonasme. Il serait donc plus approprié de simplement nommer ce lieu « *Le Dard* » pour désigner cette chute d'eau d'environ 20 mètres de hauteur...

J'ai eu la chance d'arriver juste au moment où un groupe de visiteurs s'apprêtait à repartir,

me laissant profiter seul de ce havre de paix pendant un moment, ce qui est assez rare par une belle journée de printemps.

En été, la cascade du Dard attire encore plus de visiteurs. Les gens y restent plus longtemps pour savourer la fraîcheur et la beauté du site. Le petit lac formé devant la cascade, peu profond, est particulièrement prisé par les baigneurs cherchant à se rafraîchir.

De la Cascade du Dard à la Fontaine de 1828

Après avoir admiré la beauté de la cascade du Dard depuis le bas, j'ai poursuivi ma randonnée. Une montée courte, mais raide m'a mené à la partie supérieure de la cascade. Pendant l'ascension, quelques ouvertures dans la végétation m'ont offert des points de vue uniques sur la chute d'eau, révélant sa puissance et sa splendeur sous différents angles.

Juste au-dessus de la cascade, le sentier était sécurisé par une barrière en câbles métalliques, une précaution nécessaire pour empêcher les visiteurs de s'approcher dangereusement du bord de la falaise et éviter tout risque de chute ou de chute de pierres.

La cascade du Dard marque également la fin des gorges du Nozon. Continuant ma route, j'ai longé la station d'épuration des eaux usées (STEP) en lisière de forêt, puis débouché sur une route asphaltée à suivre. Peu après, j'ai traversé le hameau de La Foule, dont le nom, dérivant de l'ancien français « *foule* », faisait autrefois référence à un moulin à fouler les draps. Je n'ai cependant pas observé de vestiges de ce moulin, à l'exception d'un petit canal qui sans doute acheminait autrefois l'eau nécessaire à son fonctionnement.



La roue du Grand Moulin.



La Fontaine de 1828 à Croy.

Continuant sur la route asphaltée, j'ai atteint l'entrée du village de Croy, où mon regard a été attiré par une grande maison, devant laquelle se trouvait la roue du Grand Moulin. Il y a quelques années, de l'eau faisait encore tourner cette roue, mais ce n'est malheureusement plus le cas aujourd'hui. La végétation luxuriante rendait sa vue difficile, et des panneaux interdisaient l'entrée sur la propriété, signe que les résidents en avaient assez des intrusions de promeneurs indécents.

Quelques dizaines de mètres plus loin, j'ai atteint une bifurcation de sentiers pédestres. Prenant la route de droite, j'ai rapidement été conduit à la place du village, où trônait une magnifique fontaine. J'étais de nouveau

sur le Sentier du Patrimoine. Une inscription gravée dans la pierre révélait que la fontaine datait de 1828 et provenait de la carrière du Chaney, que j'avais explorée plus tôt.

De la Fontaine de 1828 à l'Ancien Lavoir



L'ancien lavoir de Croy.

Après avoir admiré la fontaine, j'ai rebroussé chemin sur une centaine de mètres jusqu'à un croisement de sentiers pédestres, où j'ai emprunté l'autre chemin. Peu après, j'ai découvert un autre vestige du passé : l'ancien lavoir couvert.

Le Vallon du Nozon était autrefois traversé par un vaste réseau de canaux utilisés pour diverses activités. Pour un instant, j'ai imaginé les lavandières du village se rassemblant ici, lavant leur linge dans l'eau fraîche du canal, tout en échangeant des bavardages et partageant les nouvelles du village.

De l'Ancien Lavoir à la Pierre Gravée des Gottettes

Suivre le canal en direction de Romainmôtier sur environ 200 mètres, puis bifurquer vers la gauche, en direction du sud. J'ai traversé le Nozon et j'ai pénétré dans la forêt. Ce raccourci permet de gagner quelques minutes, mais surtout d'éviter un tronçon sur la route asphaltée (entre P. 643 et P. 670).

Après une courte montée, j'ai retrouvé les losanges jaunes peints sur les arbres, qui balisent le sentier à suivre. Le soleil, filtrant à travers les branches de la forêt clairsemée, créait de magnifiques jeux de lumière.

Le sentier progressait vers le sud, longeant parallèlement la crête qui borde les gorges du Nozon. Après une dizaine de minutes de marche, un panneau directionnel jaune annonçait la présence du site de la Pierre Gravée. Une courte montée sur la droite m'a conduit près du point culminant (P. 715) de la colline des Gottettes, un toponyme dérivé du patois « *gotta* », signifiant « *goutte* », et qui évoque une petite source ou un ruisseau. Je n'ai cependant observé aucune zone humide dans les environs.



La Pierre Gravée des Gottettes.

Partiellement cachée derrière des arbres, une masse imposante se révélait : un bloc erratique d'environ six mètres cubes. La Pierre des Gottettes est célèbre pour ses gravures préhistoriques représentant une scène de chasse. Sur la pierre, un homme debout, armé d'une sorte de masse, et un animal difficilement identifiable étaient immortalisés. Les interprétations varient entre un

cerf, un chien, ou un mammoth, mais l'hypothèse la plus plausible suggère un sanglier. Heureusement, un panneau informatif offrait des détails sur la sculpture, facilitant l'identification de la scène qui, à l'œil nu, n'était pas aisément perceptible.

De la Pierre Gravée des Gottettes au Four à Chaux

De retour sur le sentier principal, j'ai suivi le balisage jaune sur environ 800 mètres jusqu'à un croisement de sentiers dans une clairière. Cet endroit, situé au nord-ouest de P. 714, marquait le point culminant de la randonnée, avec une altitude d'environ 711 mètres.

J'ai ensuite pris à gauche, en direction de Ferreyres. Le sentier entre de nouveau dans la forêt et descend doucement jusqu'au bord d'une clairière, que l'on contourne par la gauche. Environ 250 mètres plus loin, à P. 622, un panneau en bois sur la droite suggère un court détour pour visiter un ancien four à chaux.



Du four à chaux il ne reste qu'un vague trou.

Ces forêts étaient autrefois des lieux d'activité intense, fournissant tous les ingrédients nécessaires à la production de chaux : le calcaire, le bois et l'eau.

La fabrication de la chaux nécessitait deux phases distinctes : la calcination et l'hydratation. Au cours de la première phase, le calcaire brut était chauffé avec du charbon de bois dans un four, à une température très élevée (environ 700 à 800 degrés Celsius). Ce processus transformait le calcaire en oxyde de calcium anhydre, plus communément appelé chaux vive. Très corrosive, cette substance se réduisait facilement en poudre et était utilisée

pour stériliser ou désinfecter, notamment lors d'épidémies.

La chaux vive était ensuite transformée en chaux éteinte par l'ajout d'eau. Cette chaux éteinte servait principalement dans la construction de crépi ou pour le blanchissage des murs.

La chaux a été largement utilisée jusqu'à la fin du XIXe siècle, époque à laquelle elle a été supplantée par le ciment.

Les fours à chaux étaient des constructions temporaires. Ils devaient en effet être démolis après la calcination pour récupérer la chaux. Sur le site, il ne reste donc qu'un vague trou d'environ cinq mètres de diamètre et quelques pierres qui formaient autrefois la base du four.

Du Four à Chaux aux Fours à Fer

Retourner sur le sentier balisé. Environ 160 mètres plus loin, un nouveau panneau en bois signalait la présence de fours à fer. Malheureusement, ces structures étaient protégées derrière un bâtiment verrouillé. Je ne pouvais les observer qu'à travers des fenêtres, ce qui limitait grandement ma vue. Les vitres sales et la petite taille des ouvertures compliquaient également la prise de photos. Néanmoins, il est possible de distinguer deux fourneaux jumelés, datant probablement du VIe siècle.

Des Fours à Fer à la Carrière Jaune

On arrive ensuite rapidement au site de la carrière jaune, exploitée du XVe siècle jusqu'en 1914 pour l'extraction de pierres de construction. La pierre jaune distincte extraite ici a été utilisée dans de nombreuses constructions à travers la région.

Un sentier conduit au bord de la falaise, offrant une vue imprenable sur l'ancienne carrière. Le sol sec et calcaire de ce site favorise le développement d'une végétation buissonnante et de fleurs adaptées à ce climat particulier. Lors de ma visite, j'ai pu admirer des anémones pulsatile, des orchidées sauvages et d'autres espèces rares, dont certaines sont inscrites sur la liste rouge des espèces menacées.

De la Carrière Jaune à Ferreyres

Depuis la carrière jaune, le sentier pédestre mène rapidement à une route asphaltée (P. 610). En la suivant à gauche, on arrive à un croisement de sentiers pédestres (P. 610, environ 150 m au sud-est du précédent). À ce point, le Sentier du Patrimoine propose un dernier site d'intérêt : un autre four à chaux. Peu enthousiasmé par l'idée d'observer un autre trou, j'ai choisi de ne pas faire le détour.

J'ai donc poursuivi sur la route asphaltée, en bordure de la forêt. Le chemin passe à côté du hameau du Creux aux Loups, puis descend légèrement pour arriver au village de Ferreyres.



Une anémone pulsatile et un orchis guerrier.

De Ferreyres à la Tine de Conflens

Continuer sur la Route des Bois jusqu'au cœur du village. Traverser la route principale et continuer tout droit sur la Rue des Fontaines. On passe à côté deux fontaines, datées de 1817 et 1832, puis on tourne à droite sur la Route de la Venoge. Environ 150 mètres plus loin, prendre le Chemin des Coteaux sur la gauche. Tout au long de la traversée du village, il suffit de suivre le balisage jaune.

Poursuivre la descente en direction du cours d'eau. Quitter la route asphaltée pour emprunter l'étroite passerelle en bois qui enjambe La Venoge. Pénétrer dans une nouvelle forêt où, très vite, on découvre un petit étang dont la surface reflète superbement la végétation environnante.

Suivre la route forestière jusqu'à atteindre la Route de la Tine (P. 518). Prendre à droite et longer cette route, malheureusement assez fréquentée et dépourvue de trottoir. Environ 100 mètres plus loin, au parking, emprunter le chemin sur la gauche.

Lors de mon passage, le parking était quasiment complet. Depuis quelques années, l'endroit semble être victime de son succès et est manifestement très fréquenté.

La route forestière descend en pente douce. Au premier carrefour, un petit détour sur la gauche offre la possibilité d'admirer une cascade artificielle et un vieux moulin à eau, désormais hors d'usage.



La Tine de Conflens.

Le sentier mène ensuite à un point d'observation surplombant la Tine de Conflens. Quelques pas plus loin, une passerelle permet de franchir Le Veyron, juste avant sa confluence avec La Venoge.

Continuer jusqu'au prochain croisement de sentiers pédestres. Prendre à gauche le sentier qui descend vers le site de la Tine de Conflens. Bien qu'aménagé, le chemin devient rapidement glissant lorsqu'il est humide.

Le sentier aboutit dans un cirque rocheux époustouflant, avec une impressionnante chute d'eau d'une dizaine de mètres de hauteur, un lac et des grottes. En patois, « *tine* » signifie « *cuve, tonneau, marmite* » et « *conflens* », dérivé de l'ancien français « *conflans, conflant* », signifie « *confluent* ». Le toponyme « *Tine de Conflens* », signifiant « *la cuvette située au confluent* », décrit donc parfaitement ce lieu.

L'accès au-delà de la plateforme, sécurisée par des câbles et située au bout du chemin balisé, est désormais interdit en raison des risques importants de chute de pierres, comme l'indique un panneau. Cet endroit est également à éviter après de fortes pluies en raison des crues potentielles. La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident sur les sentiers non sécurisés.

Le spectacle était idyllique. J'aurais pu rester des heures à écouter le bruit à la fois assourdissant et apaisant des eaux tumultueuses se déversant dans le petit lac avant de poursuivre leur course, mais l'espace sur la plateforme sécurisée est restreint et j'ai rapidement cédé ma place aux visiteurs suivants.

De la Tine de Conflens à La Sarraz

Après être revenu à la bifurcation, j'ai pris la direction de La Sarraz, en continuant sur le sentier à gauche qui longe paisiblement le cours de La Venoge. Progressivement, le chemin quitte l'ombre rafraîchissante de la forêt pour arriver à la zone artisanale de La Filature.

Peu après, on rejoint la route cantonale, à proximité du terrain de football de La Sarraz et de son parking.

De là, pour rejoindre la gare CFF il suffit de longer la route principale, en passant successivement par la Rue du Chêne, la Grand-Rue puis l'Avenue de la Gare.

Bibliographie

- [Ans21] Stefan Ansermet. *À la recherche des lacs secrets de Suisse romande*. Favre, 2021. ISBN : 9782828918842. URL : <https://www.editionsfavre.com/livres/a-la-recherche-des-lacs-secrets/>.
- [Baz15] Sylvie Bazzanella. *La Sarraz - Le Pilon*. 24 août 2015. URL : <https://notrehistoire.ch/entries/ELJYMreDB5R> (visité le 02/05/2024).
- [CAS12] CAS. *Echelle CAS pour la Cotation des Randonnées*. 2012. URL : https://www.sac-cas.ch/fileadmin/Ausbildung_und_Wissen/Sicher_unterwegs/Sicher_unterwegs_Wandern/CAS-echelle-randonnees-2012.pdf (visité le 21/12/2023).
- [Coma] Commune de Croy. *Lieux d'intérêt*. URL : <https://croy.ch/loisirs/lieux-dinterets/> (visité le 02/05/2024).
- [Comb] Commune de Croy. *Tourisme*. URL : <https://croy.ch/loisirs/tourisme/> (visité le 02/05/2024).
- [Comc] Commune de La Sarraz. *Commune de La Sarraz - Histoire*. URL : <https://www.lasarraz.ch/decouvrir/a-voir-a-la-sarraz/histoire.html> (visité le 02/05/2024).
- [Feu] Feuille des avis officiels - Vaud. *La Sarraz*. URL : <https://www.faovd.ch/alphabet-des-communes/23/la-sarraz/> (visité le 02/05/2024).
- [Mora] Morges Région Tourisme. *Château de La Sarraz*. URL : <https://www.morges-tourisme.ch/fr/P493/chateau-de-la-sarraz> (visité le 02/05/2024).
- [Morb] Morges Région Tourisme. *Falaises de Saint-Loup*. URL : <https://www.morges-tourisme.ch/fr/P73652/falaises-de-saint-loup> (visité le 02/05/2024).
- [Morc] Morges Région Tourisme. *La Tine de Conflens*. URL : <https://www.morges-tourisme.ch/fr/P7156/la-tine-de-conflens> (visité le 02/05/2024).
- [Mord] Morges Région Tourisme. *Le Moulin Bornu*. URL : <https://www.morges-tourisme.ch/fr/P72917/le-moulin-bornu> (visité le 02/05/2024).
- [Mor11] Morelcl. *Histoire et histoires d'Arnex sur Orbe*. 15 nov. 2011. URL : <https://arnexhistoire.blogspot.com/2011/11/letang-darnex.html> (visité le 02/05/2024).
- [Sut09] Henry Suter. *Noms de lieux de Suisse romande, Savoie et environs*. 18 déc. 2009. URL : <http://henrysuter.ch/glossaires/toponymes.html> (visité le 03/06/2023).